



UNIVERSITÉ
PONIFICALE
DE LA
SAINTE-CROIX
Faculté de
Droit canonique

IV^o Cours d'actualisation en Droit matrimonial et Procédure canonique

Rome 20-24 Septembre 2010

Le principal objectif du cours d'actualisation – qui en est à sa quatrième édition – est de présenter aux participants les développements doctrinaux et jurisprudentiels relatifs au procès en déclaration de nullité du mariage et d'exposer plusieurs cas de nullité qui se présentent souvent de façon problématique devant les tribunaux ecclésiastiques.

Les sessions théoriques se tiendront en italien, avec une traduction simultanée prévue en anglais, espagnol et français.

lundi 20

- 8.45 Accueil et inscriptions
- 10.00 Présentation du Recteur
- 10.10 Introduction du Doyen de la Faculté de Droit canonique
- 10.20 Présentation de S. Exc. Mgr. Raymond Burke, Préfet du Tribunal Suprême de la Signature Apostolique
- 10.45 Pause
- 11.15 *L'unité de la jurisprudence et le rôle de la Rote Romaine* (S. Exc. Mgr. Antoni Stankiewicz, Doyen du Tribunal de la Rote Romaine)
- 12.30 Pause déjeuner
- 15.30 *Le sens et le contenu essentiel du "bonum coniugum"* (Mgr. Carlos José Errázuriz M., Université pontificale de la Sainte-Croix)
- 17.00 Pause
- 17.30 Cas pratique sur la *bonum coniugum* (par groupes linguistiques: Italien, Anglais, Espagnol, Français)

mardi 21

- 9.00 *Impossibilité d'accomplir ou incapacité d'assumer?* (Prof. Pedro Juan Viladrich, Université de Navarre)
- 10.30 Pause
- 11.00 *Le dialogue entre le juge et l'expert dans la perspective de l'expert* (Prof. Franco Poterzio, Université degli Studi di Milano)
- 12.30 Pause déjeuner
- 15.30 *Alcoolisme, toxicodépendance et l'incapacité de consentir* (Mgr. Paolo Bianchi, Président du Tribunal Ecclésiastique Régional de Lombardie)
- 17.00 Pause
- 17.30 Cas pratique sur l'incapacité de consentir (par groupes linguistiques)

mercredi 22

- Libre (Participation à l'Audience, Place Saint-Pierre)
- 15.30 *Le dol dans la jurisprudence récente de la Rote Romaine* (Mgr. Giuseppe Sciacca, Prélat Auditeur du Tribunal Apostolique de la Rote Romaine)
- 17.00 Pause
- 17.30 Cas pratique sur le dol (par groupes linguistiques)

jeudi 23

- 9.00 *Déontologie des professionnels près les tribunaux de l'Eglise dans les causes de nullité matrimoniale* (Mgr. Carlos Manuel Morán Bustos, Doyen du Tribunal de la Rote près la Nonciature Apostolique en Espagne)
- 9.45 *L'incidence de la "lex propria" de la Signature Apostolique dans le procès de nullité matrimoniale* (Prof. Massimo del Pozzo, Université pontificale de la Sainte-Croix)
- 11.00 Pause

- 11.30 *Le problème de la lenteur dans les causes de nullité matrimoniale. Formulations générales et quelques manifestations pratiques* (Mgr. Joaquín Llobell, Université pontificale de la Sainte-Croix)
- 13.00 Pause déjeuner
- 15.30 Table ronde: *Rapidité et vérité dans les causes de nullité matrimoniale*

Modérateur: Prof. Paolo Moneta (Ordinaire de Droit canonique, Université de Pise. Président de l'*Associazione Canonistica Italiana*)

Mr. Giovanni Maragnoli (Juge du Tribunal Ecclésiastique Régional de Lombardie): *La rapidité dans le déroulement de la phase introductive de la cause*

Rev. William Elder (Vicaire judiciaire de New York): *La rapidité dans le recueillement des preuves: interrogatoire des parties, examen des textes, documents*

Rev. Jorge García-Montagud (Vicaire judiciaire de Valence): *La rapidité dans les expertises*

Prof. Carlo Gullo (Avocat rotal et du S. Siège): *La rapidité dans le traitement des questions incidentes et dans la publication des actes*

Mgr. Augustin Romero (Vicaire judiciaire de Paris): *La rapidité dans l'envoi "ex officio" de la première sentence "pro nullitate matrimonii" et dans la contestation de la sentence*

vendredi 24

- 9.00 *La crainte révérencielle dans la jurisprudence rotale* (Prof. Nikolaus Schöch, Promoteur de Justice Substitut du Tribunal Suprême de la Signature Apostolique)
- 10.30 Pause
- 11.00 *Questions sur la forme de célébration du mariage. La "convalidation non valide" et l'étendue de son obligation après le m. p. "Omnium in mentem"* (Prof. Miguel A. Ortiz, Université pontificale de la Sainte-Croix)
- 12.30 Pause déjeuner
- 15.30 *L'exclusion de la "bonum fidei" dans la jurisprudence rotale récente* (Prof. Hector Franceschi, Université pontificale de la Sainte-Croix)
- 17.30 Cas pratique sur l'exclusion de la *bonum fidei* (par groupes linguistiques)
- 19.00 Fin des travaux

Modalités d'inscription

Le nombre de places est limité.

L'inscription est à renvoyer avant le 15 juin 2010. Les frais d'inscription au séminaire sont de 400 € TTC, 250 € TTC pour les ex-étudiants de l'Université de la Sainte-Croix.

Les modalités d'inscription, indications concernant les modalités de paiement et autres informations sont disponibles sur le site web:

www.pusc.it/can/corsoaggiordc.html

e-mail: corsoaggiordc@pusc.it